

**Directeur Adjoint en charge du Parcours Territorial des Personnes Agées
Et Directeur Référent du Pôle Gériatrie du CH de Bourg en Bresse**

CORPS DES DIRECTEURS D'ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES, SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX

Cotation de la part fonctions de la PFR :

2,6 (classe normale)

2,7 (hors classe)

I - INFORMATIONS SUR L'ÉTABLISSEMENT

Nom et raison sociale de l'établissement :

Centre Hospitalier de Bourg en Bresse

Adresse complète :

900 route de Paris – CS90401 – 01012 BOURG EN BRESSE Cedex

Adresse site internet :

www.ch-bourg-en-bresse.fr

Type d'établissement :

☒ Centre Hospitalier

Direction commune ou autres coopérations :

Direction Commune entre les Centres Hospitaliers de Bourg-en-Bresse, Pont-de-Vaux, Hauteville, et les EHPAD de Cerdon, Montrevel-en-Bresse, Coligny

Le CH de Bourg est l'établissement support du GHT Bresse Haut Bugey

Personnels présents au sein de la Direction Commune :

Effectif global 2025 – 3 151 EPTR dont :

- 2 821 EPTR personnel non-médical
- 272 EPTR personnel médical (hors étudiants en maïeutique)
- 58 Internes de médecine

II – PRESENTATION GENERALE ET SYNTHETIQUE DE L'ETABLISSEMENT

Le Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse est l'établissement-pivot de son bassin de population, qui assure l'accès aux soins à une population de plus de 400 000 habitants, et a été désigné à ce titre établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire Bresse Haut Bugey constitué des établissements suivants :

- Centre Hospitalier de Bourg en Bresse (MCO/SSR/USLD/EHPAD)
- Centre Hospitalier du Haut-Bugey à Oyonnax (MCO/SSR/USLD/EHPAD)
- Centre Hospitalier Public d'Hauteville (médecine, SSR, EHPAD)
- Centre Hospitalier de Pont-de-Vaux (médecine, SSR, EHPAD)
- CHI Ain-Val-de-Saône,
- CH de Meximieux, (médecine SSR)
- EHPAD de Montrevel-en-Bresse, de Coligny et de Cerdon



Le CHB compte près de 400 lits de médecine, chirurgie et obstétrique (MCO), 80 de SSR, 120 en USLD, 169 en EHPAD, 137 places pour les activités ambulatoires et plus de 2 400 professionnels.

En 2024, il a géré 76 354 séjours, 383 432 appels entrants au SAMU 01, 127 395 consultations (hors imagerie, CSP, urgences), 10 814 interventions au bloc et plus de 51 000 passages aux Urgences.

Le projet médical du CHB, adopté pour les années 2020-2024, s'articule autour de 4 axes principaux :

1. Faire des projets immobiliers un atout pour l'organisation des parcours patient
2. Faire du CHB un hôpital plateforme de service en santé
3. Accompagner le développement et la reconnaissance des activités nécessaires à la population
4. Le CHB, acteur d'innovation et de recherche clinique en santé

Le prochain Projet d'Établissement du CHB sera élaboré au 1^{er} semestre 2027, après la validation du Projet

Hospitalier de Territoire 2026-2036.

Le CHB est en direction commune avec 5 autres établissements du département : le Centre Hospitalier Public d'Hauteville, le Centre Hospitalier de Pont-de-Vaux, l'EHPAD de Montrevel-en-Bresse, l'EHPAD de Cerdon et l'EHPAD de Coligny.

Les professionnels du CHB et des établissements du GHT sont en train de finaliser le Projet Hospitalier de Territoire 2026-2036, avec 16 parcours dont 2 intégrés au sein du Projet Médico-Soignant Partagé, qui porte sur le domaine médico-social et 2 autres identifiés pour le Grand Age.

Le Pôle Gériatrie du CH de Bourg en Bresse est organisé au sein d'un pôle clinique unique qui regroupe 399 lits et places : court séjour en hospitalisation complète (22 lits), hôpital de jour, accueil de jour Alzheimer (8 places), équipe mobile de gériatrie, UCC (10 lits), SSR (70 lits) USLD (120 lits), EHPAD (169 places). Ce pôle est particulièrement impliqué dans plusieurs démarches majeures de l'établissement (contrat de pôle, réhabilitation du site).

Le CH de Bourg en Bresse s'inscrit dans une trajectoire financière vertueuse, suit et accompagne les actions d'efficience définies en s'appuyant sur les contrats de pôle. Il s'accompagne d'un programme d'investissements important.

III - PRÉSENTATION DU POSTE

Intitulé du poste et missions attachées à ce poste :

Directeur Adjoint en charge du Parcours Territorial des Personnes Agées et Directeur Référent du Pôle Gériatrie du CH de Bourg en Bresse

Position dans l'organigramme de direction :

→ Liaisons hiérarchiques : Directrice du Centre Hospitalier de Bourg en Bresse.

Le Directeur adjoint exerce ses missions dans le cadre des délégations confiées par la Directrice et Présidente du Comité Stratégique en assurant un reporting régulier et fiable des dossiers en cours, des facteurs de risques et de réussites et en étant force de propositions.

→ Liaisons fonctionnelles :

Collaboration de travail avec les directions des établissements de la direction commune et du GHT dans le cadre du Projet Hospitalier de Territoire.

Collaboration avec l'ensemble des directions fonctionnelles

Chef de Pôle de Gériatrie et cadre supérieur

Identification du poste – 2 Missions :

* Directeur Adjoint en charge du Parcours Territorial des Personnes Agées

Être le directeur en charge du Parcours Territorial des Personnes Agées et à ce titre :

- Piloter en relation avec les différents acteurs la mise en place du parcours territorial des personnes âgées (fonctionnement avec le DAC et à venir une CPTS Bourg et du Territoire) – à ce jour, plus de filière gériatrique sur le territoire.
- Piloter le déploiement des deux parcours du Projet Hospitalier de Territoire médico-sociaux et des « parcours troubles cognitifs » et « fracture du fémur »
- Mettre en œuvre et piloter des démarches innovantes dans le domaine médico-social
- Membre de la Commission des situations complexes et mise en œuvre et suivi des démarches

d'orientation des patients

*** Directeur Référent du Pôle Gériatrie du CH de Bourg en Bresse**

Être le directeur référent du pôle gériatrie et à ce titre :

- Piloter l'ensemble des projets de l'établissement concernant la gériatrie et relations avec les établissements partenaires.
- Mettre en œuvre une politique de gestion opérationnelle et stratégique des moyens (RH, financiers, budgétaires, économiques, logistiques et techniques) à déployer pour répondre aux besoins de prise en charge.
- Accompagner les équipes dans le changement.
- Finaliser le Projet d'Etablissement de l'EHPAD.
- S'assurer de la mise en œuvre des actions prévues dans le contrat de pôle.

- Conduite générale :

- S'assurer de la qualité des prestations délivrées, de la gestion des risques, de la continuité et de la permanence des soins. S'assurer de l'adaptation des prises en charge aux besoins des patients et résidents.
- S'assurer du respect des droits des usagers et de la bientraitance, gérer les plaintes et réclamations. Animer le Conseil de la Vie Sociale
- Prononcer les accords et refus d'admissions.
- Mettre en œuvre les démarches d'évaluation et de certification.
- Faire le suivi de l'affectation des moyens dans le cadre des conventions tripartites et CPOM
- S'assurer de la sécurité des biens et des personnes en lien avec le responsable technique.

- Coordination :

- Veiller à la bonne coordination interne entre les services
- Veiller à la bonne coordination de l'établissement avec les partenaires du territoire (libéraux, établissements partenaires, services sociaux et médico-sociaux...)
- Présider et animer les diverses commissions en lien avec la qualité du séjour (Commission de restauration, Commission de Gestion des Risques, etc. ...)
- Coordonner les équipes d'animation des différents sites en veillant à développer une politique active, en mobilisant si besoin des ressources de partenaires externes.
- Proposer toute action permettant d'assurer la qualité de vie au sein des Etablissements d'Hébergement et élaborer à cet effet, des projets d'appel au mécénat.

Compétences professionnelles requises/prévues :

- Connaissance en matière de fonctionnement des activités MCO et parcours Personnes Agées
- Arbitrer et /ou décider entre différentes propositions
- Concevoir, piloter et évaluer un projet
- Etablir, évaluer et optimiser un budget
- Evaluer, développer et valoriser les compétences de ses collaborateurs
- Fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances collectives et individuelles
- Piloter, animer, communiquer, motiver une ou plusieurs équipes
- Planifier, organiser, répartir la charge de travail et allouer les ressources pour leur réalisation
- Traduire les orientations, plans d'actions et moyens de réalisation en activités quotidiennes
- Collaborer en équipe de direction pluridisciplinaire

Connaissances particulières requises / prévues :

- Management
- Stratégie et organisation/conduite du changement
- Capacité d'adaptation à des contextes d'exercice différents (CH, hôpital de proximité, EHPAD)
- Connaissances précises des domaines de la gériatrie et du SSR et des acteurs

Autres informations pratiques concernant le poste :

La fonction requiert une mobilité entre les deux sites concernés (Fleyriat et Résidence Emile Pélicand), tous les deux à Bourg en Bresse

Selon les aptitudes du candidat, d'autres missions pourront, en accord avec lui, lui être attribuées.

L'établissement ne dispose pas de logement de fonction

Le directeur prendra des astreintes administratives au sein du CH de Bourg.

IV - ORGANISATION DES ENTRETIENS DE RECRUTEMENT

Personne(s) à contacter (nom, prénom, tél [ligne directe], portable, mail)

Madame Frédérique LABRO-GOUBY, Directrice

Tél. : 04 74 45 42 85

Mail : direction.generale@ch-bourg.gh01.fr

Renseignements relatifs aux modalités d'accès à l'établissement :

En voiture :

Bourg-en-Bresse, située à un nœud autoroutier dans l'Ain, est particulièrement facile d'accès : A39 en provenance directe du Jura (30 minutes), de l'Alsace (4h), de Belgique, Allemagne et Luxembourg.

A40 : entre Mâcon (20 minutes) et Chamonix–Mont Blanc, Annecy (1h30), les Alpes, l'Italie, Genève (1h15) et la Suisse

A42 : pour rejoindre Lyon (50 minutes) et la Vallée du Rhône en direction du Sud de la France, de l'Espagne ou du massif central et de la côte atlantique via l'A89 et Clermont-Ferrand

En train & en autocar :

Une gare TGV est implantée dans le centre-ville mettant ainsi Bourg-en-Bresse à 1h50 de Paris et 1h de Genève.

TER et autres lignes ferroviaires directes vers Lyon (50 minutes), Lons-le-Saunier, Mâcon, Annecy notamment.

Lignes nationales de car : Flixbus, Ouibus, lignes départementales, ...